



# NEWS RELEASE

## **L'Observateur indépendant se concentre sur la réconciliation, à la justice et aux questions humanitaires dans son nouveau rapport**

BAMAHO, MALI (6 décembre 2022) – Le Centre Carter qui assure le rôle d'Observateur indépendant de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a publié son [11<sup>e</sup> rapport](#) aujourd'hui.

Le rapport est consacré aux progrès réalisés et aux défis clés qui restent à relever dans la mise en œuvre du Titre V de l'Accord dédié à la réconciliation, à la justice et aux questions humanitaires. Il fournit également des recommandations pour soutenir la mise en œuvre et attirer l'attention des Parties maliennes – le gouvernement et les mouvements signataires –, du CSA et du public sur ces aspects cruciaux du processus de paix.

Parfois négligées dans le processus de mise en œuvre de l'Accord, ces questions déterminantes pour atteindre la paix, la stabilité et l'unité au Mali méritent un examen spécifique à la lumière des récents développements. Cette année, le gouvernement a adopté une stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale, le mandat de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) est sur le point de prendre fin et la situation humanitaire s'est particulièrement détériorée dans les régions de Gao et Ménaka.

L'Observateur indépendant note des évolutions significatives en matière de réconciliation et de justice transitionnelle, y compris dans le travail de la CVJR. Les autorités maliennes réalisent des avancées sur le renforcement des autorités traditionnelles et du rôle des cadis dans l'administration de la justice.

Cependant, d'autres aspects critiques de la justice transitionnelle n'ont pas reçu la même attention, notamment l'accompagnement des victimes en quête de justice pénale. Tout en reconnaissant les efforts récents, la volatilité de l'environnement et les besoins humanitaires croissants, les Parties ont néanmoins tardé à prendre des mesures efficaces pour mettre en œuvre les dispositions relatives aux questions humanitaires, y compris en facilitant le travail des acteurs humanitaires.

L'Observateur indépendant appelle les Parties maliennes à accroître leurs efforts dans la mise en œuvre du titre V, en veillant à : rendre fonctionnel les mécanismes de réparation ; offrir des chances égales aux victimes demandant réparation et à celles cherchant à accéder à la justice pénale ; donner suite aux recommandations de la Commission d'enquête internationale pour soutenir davantage la lutte contre l'impunité ; intensifier le suivi et l'accompagnement de la réforme de la justice prévue par l'Accord ; et, renforcer les efforts en cours pour garantir l'accès et l'assistance aux personnes déplacées internes et aux zones d'accueil.

Enfin, l'Observateur indépendant salue et encourage les Parties maliennes à poursuivre la nouvelle dynamique de dialogue et de relance des activités pour la mise en œuvre de l'Accord.

Le rapport complet est disponible en pdf ici :

<https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/peace/democracy/mali-io-nov-2022-fr.pdf>

Vous pouvez aussi le lire en ligne ici :

<https://sway.office.com/ZgGHJnZ75U8OXK46?ref=Link>

**Pour rappel**, le Centre Carter a été désigné fin 2017 comme Observateur indépendant. D'après l'Article 63 de l'Accord de paix signé en 2015, l'Observateur indépendant évalue de manière objective l'état de la mise en œuvre, identifie les blocages éventuels, situe les responsabilités, et formule des recommandations pour améliorer la mise en œuvre. Le rôle de l'Observateur indépendant a été reconnu par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans les résolutions 2391 (décembre 2017), 2423 (juin 2018), 2480 (juin 2019), 2541 (juin 2020), 2584 (juin 2021), et 2640 (juin 2022), et il a pris ses fonctions en janvier 2018. Ce rapport, destiné aux Parties maliennes, à la communauté internationale et au public, est le onzième présenté par l'Observateur indépendant.

### **Contacts :**

À Atlanta: Soya Ellison, [soya.ellison@cartercenter.org](mailto:soya.ellison@cartercenter.org)

À Bamako: Mohamed Ag ASSORY, [mohamed.agassory@cartercenter.org](mailto:mohamed.agassory@cartercenter.org)

Tel: +223 77 72 15 69

### **The Carter Center**

*Waging Peace. Fighting Disease. Building Hope.*

*Le Centre Carter, une organisation non gouvernementale à but non lucratif, a contribué à l'amélioration de la vie des personnes dans plus de 80 pays en résolvant des conflits, en promouvant la démocratie, les droits de l'homme et le développement, en prévenant les maladies et en améliorant les soins de santé mentale. Le Centre Carter a été fondé en 1982 par Jimmy Carter, ancien président des Etats-Unis, et Rosalynn Carter, ancienne première dame, en partenariat avec l'Université Emory, afin de promouvoir la paix et la santé dans le monde.*

*Visitez notre site web [CarterCenter.org](http://CarterCenter.org) | Suivez nous sur Twitter [@CarterCenter](https://twitter.com/CarterCenter) | Suivez nous sur Instagram [@thecartercenter](https://www.instagram.com/thecartercenter) | Aimez nous sur Facebook [Facebook.com/CarterCenter](https://www.facebook.com/CarterCenter) | Regardez nous sur YouTube [YouTube.com/CarterCenter](https://www.youtube.com/CarterCenter)*